



Quelques réflexions sur les persistances du passé communiste en Roumanie

Adrian-Gabriel Corpădean

Faculté d'études européennes, Université Babeș-Bolyai, Roumanie

adi_corpadean@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0003-4507-2836>

Reçu le 21-05-2020 / Évalué le 03-06-2020 / Accepté le 12-10-2020

Résumé

Bien que la période communiste reste, en quelque sorte, un sujet tabou pour une partie des Roumains, dans un pays réformé, membre de l'Union européenne, il est intéressant de déceler les éléments qui ont été hérités de ce demi-siècle et qui se manifestent toujours dans plusieurs secteurs de la vie de Roumanie. Certes, le communisme roumain a eu plusieurs périodes et la nostalgie, telle qu'elle existe, aussi bien que les aspects non-affectifs que l'on observe dans la société, proviennent notamment du régime de Ceaușescu. Or, la transition s'est avérée particulièrement sinueuse dans ce pays, engendrant des paradoxes et des continuités anormales, ce qui rend incertaines même ses limites temporelles. Quelles sont les persistances auxquelles on s'est référé et comment apparaissent-elles dans le comportement et même le vocabulaire des Roumains? Quelles sont les contradictions qui résultent de la superposition de ces éléments et de l'attachement des Roumains pour l'intégration européenne ? Ce sont quelques-unes des questions de cette recherche, placées dans le contexte actuel, d'un pays caractérisé par ses clivages, mais qui a pris une option ferme pour le franchissement de ce chapitre de son histoire.

Mots-clés : communisme roumain, transition, nostalgie, intégration européenne, clivages

Reflecții asupra persistențelor trecutului comunist al României

Rezumat

În pofida faptului că perioada comunistă rămâne, într-o anumită măsură, un subiect tabu pentru o parte importantă a românilor, într-o țară reformată, membră a Uniunii Europene, este interesant să observăm elementele moștenite din acea jumătate de veac, care se manifestă în mod recurent în diferite sectoare ale vieții din România. Desigur, comunismul român a cunoscut mai multe perioade, iar nostalgia care se manifestă acum, precum și aspectele neafective ce se regăsesc în societate izvorăsc cu precădere din regimul Ceaușescu. Cu certitudine, tranziția s-a dovedit a fi deosebit de sinuoasă în țară și a dat naștere la continuități paradoxale și anormale, care îi estompează limitele temporale. Care sunt aceste persistențe și cum se manifestă ele în comportamentul și chiar în vocabularul românilor? Care sunt contradicțiile ce rezultă din suprapunerea acestor elemente cu atașamentul

românilor față de integrarea europeană? Iată câteva dintre întrebările acestei cercetări, plasate în contextul actual, cel al unei țări marcate de clivajele sale, dar care își afirmă angajamentul ferm față de voința de a depăși acest capitol al istoriei.

Cuvinte-cheie: comunismul în România, tranziție, nostalgie, integrare europeană, clivaje

Some reflections on the remnants of Romania's communist past

Abstract

Albeit the communist period remains, to some extent, a taboo subject for a large part of Romanians, in a reformed country, member of the European Union, it is interesting to spot the elements that have been inherited from that half a century, which keep manifesting themselves in various sectors of life in Romania. Of course, Romanian communism had multiple periods and the nostalgia that exists, as well as the non-affective aspects that are noticeable in society, chiefly stem from Ceaușescu's regime. Indeed, transition proved to be particularly sinuous in this country, creating paradoxes and abnormal continuities, which renders even the time frame thereof uncertain. What are these remnants we have mentioned and how do they occur in Romanians' behaviour and even vocabulary? What are the contradictions that result from overlapping such elements and Romanians' attachment towards European integration? Here are just some of the questions in this research, placed in the current context, that of a country marked by its cleavages, but which has taken a firm commitment in order to overcome this chapter in its history.

Keywords : Romanian communism, transition, nostalgia, European integration, cleavages

Introduction

Les persistances du communisme en Roumanie, treize ans après son intégration à l'Union européenne et suite à la fin de la soi-disant période de transition, restent un sujet quasi-tabou autant pour la classe politique actuelle que pour la majorité de la population. Une trentaine d'années se sont écoulées depuis la Révolution de 1989, elle-même toujours controversée et avec des plaies encore ouvertes, ce qui rend la Roumanie une démocratie assez jeune, qui se permet trop souvent d'enregistrer ses dérapages, certains impardonnables, mais qui reste un cas particulier dans cette « nouvelle Europe ». Pourquoi l'est-elle? Certaines prémisses doivent être énoncées afin de faciliter la compréhension des persistances du communisme dans ce pays, dont la plupart gravitent autour du dualisme exhibé par le comportement socio-politique qui caractérise les Roumains à présent. Ce dualisme révèle un pays qui a toujours beaucoup de peine à saisir le sens de l'intégration

européenne, certainement encore inachevée, mais qui se livre à l'idolâtrie de ce sauveur, ce véritable « prince étranger », jadis un leitmotiv des demandes modernisatrices, qui sert de contrepoids aux institutions nationales, souvent perçues comme corrompues et inefficaces. Il suffit de consulter Eurostat pour apprendre que les Roumains ont environ deux fois plus de confiance en les institutions de l'UE, qu'ils connaissent trop peu, par rapport au parlement et au gouvernement nationaux (Eurobaromètres, 2019). C'est, d'ailleurs, une attitude qui perdure depuis même avant le traité d'adhésion. La conséquence en est que toute tentative audacieuse de blâmer l'UE pour les insuccès qui se répercutent sur le plan national, comme il arrive tellement souvent dans d'autres pays membres de la région, est politiquement invalide et n'apporte pas de capital. L'euroscepticisme, en tant que courant politique, ne fleurit pas en Roumanie et n'a pas été adopté comme doctrine d'aucun parti politique qui aurait des chances d'y jouer un rôle sérieux.

D'autre part, le visage de la Roumanie a énormément changé depuis qu'elle s'est embarquée sur sa voie européenne : un bilan indiscutablement positif des ressources impliquées dans les relations avec Bruxelles (Lupitu, 2019), un rejet du nationalisme et de la xénophobie, ou bien un certain esprit qui se sent de plus en plus en se promenant dans les rues des grandes villes roumaines. D'autre part, le pays reste en quelque sorte divisé, entre un monde urbain avec des centres de développement spectaculaires et une zone rurale qui a encore de la peine à tenir le coup, mais aussi entre des régions comme Bucarest-Ilfov (la région de la capitale), avec un PIB/habitant situé à 144% de la moyenne européenne, et le Nord-Est, où la valeur atteint à peine 39% (Country Report Romania 2020).

C'est dans un tel contexte qu'il faut juger les perceptions des Roumains à propos de la période communiste, c'est-à-dire d'un système exogène introduit par la force en 1945, presque sans soutien populaire, par une culture très différente sur le plan linguistique et historique, mais qui a marqué les vies de plusieurs générations durant un règne indigne de presque un demi-siècle.

Un bref regard sur la période communiste

Un retour à l'histoire facilitera, à notre avis, la compréhension des attitudes actuelles en Roumanie à l'égard de ce qu'a été le régime communiste, suite aux regards comparatifs inévitables. Il y a eu beaucoup de tentatives de séparer les périodes du régime en fonction de l'amplitude de la terreur, ou bien de l'approche des dirigeants envers Moscou, ou des deux. Nous considérons que, suite à l'acte d'abdication forcée du Roi Michel, du 30 décembre 1947, suivi par la proclamation de la République populaire roumaine, une telle classification doit tenir compte du

rythme dicté par le Kremlin, au moins pour l'instant. Ainsi, pendant la période bien connue des purges, qui sont intervenues dans la plupart du bloc nouvellement-créé avec le Rideau de fer, la Roumanie a été dirigée par une faction moscovite, avec de tels noms que Petru Groza, Ana Pauker et Teohari Georgescu à la tête de l'appareil d'État (Herța, 2016, pp. 117-143; Buzatu et Chirițoiu, 1998, p. 56). C'est une période lointaine et marquée par les dégâts de la guerre, dont la Roumanie s'est sortie avec des pertes majeures et un assujettissement de son économie par l'URSS, donc ce n'est absolument pas un intervalle qui aurait pu engendrer des mémoires collectives positives, sauf pour une faction sélecte et éphémère du Parti communiste.

Il en va de même pour ce que nous appellerons la seconde période du communisme en Roumanie, dominée nettement par la personnalité de Gheorghe Gheorghiu-Dej (1952-1965). Retrouvé à la tête d'un régime stalinien, opposé à la ligne de Moscou inaugurée par Nikita Khrouchtchev, Gheorghiu-Dej marque l'une des périodes les plus sombres du régime, caractérisée par les persécutions violentes commises par l'infâme Securitate (Stere, 2002, p. 236). Malgré un faible détachement de la ligne soviétique, le régime se heurte aux difficultés de la reconstruction économique suite à la Seconde Guerre mondiale et ne laisse pas de traces de nostalgie, non pas en raison du temps qui a passé, mais des troubles qui l'ont marqué.

C'est la troisième période du communisme roumain qui nous intéresse plutôt, celle de Nicolae Ceaușescu. L'« époque d'or », dans l'auto-caractérisation, le régime qui a laissé une empreinte tellement profonde sur la nation roumaine (1965-1989) a connu des constantes et des touches particulières, si l'on compare aux autres du bloc communiste. Parmi ces premières, on note la collectivisation de l'agriculture, qui a changé pour toujours le visage du village roumain, l'industrialisation forcée, un dossier socio-économique encore sanglant, et la nationalisation des biens privés (Turnock, 1986, p. 183). C'était, *grosso modo*, un communisme nationaliste, souvent très loin de la ligne moscovite (Mureșan, 2016, p. 48), avec une police politique active et censée être omnisciente, et une dissidence concentrée plutôt au-delà des frontières de l'État, dans des centres tels Paris et Londres. La profondeur des livres et des études qui ont été écrits sur le régime de Ceaușescu et ses persécutions est bien connue, mais ce n'est pas notre dessein d'offrir une description détaillée de cette époque. En revanche, nous nous contenterons de souligner la présence d'une nomenklatura privilégiée, formée pour et par l'appareil du Parti communiste, et les nombreux dommages infligés par ce régime : la corruption institutionnalisée, la destruction des partis politiques traditionnels, la politique économique désastreuse, le culte de la personnalité et la mégalomanie, l'invasion de la vie privée et, certes, les pénuries et les drames collectifs des années '80 (Dobrinu, Tismăneanu et Vasile, 2006 : 442-446).

La transition titubante

Comment peut-on éprouver de la nostalgie pour une telle époque? Voilà une question juste si l'on examine le communisme roumain du confort des bibliothèques et, nous l'admettons, d'un œil critique, d'un esprit qui se souvient et d'un regard qui se livre à la comparaison. Cependant, après la Révolution de décembre 1989 et la chute (théoriquement) du communisme roumain, ce n'est que l'analyse très lucide de la soi-disant « transition » qui pourra servir d'appui pour commencer à comprendre le phénomène de la nostalgie du communisme.

La transition même peut être divisée en plusieurs périodes, ce que nous ferons notamment en fonction de l'engagement des autorités pour la démarche d'intégration européenne. C'est le seul repère qui nous semble crédible, maintenant que nous avons la chance de regarder en arrière avec le sens d'accomplissement et de confiance offert par l'appartenance à l'UE. En dépit du sentiment largement partagé de soulagement naïf engendré par le moment spectaculaire de décembre 1989, il ne fait qu'ouvrir une période de doute et de confusion, alimentés assidument par le gouvernement du Front de salut national. Le régime de Ion Iliescu apporte une vague de concepts accablants pour une population qui souffre d'endoctrinement. Économie de marché, privatisation, démocratisation et, certes, transition - voilà les concepts qui envahissent la conscience publique, sous la pression des médias et des messages émanant du nouveau pouvoir politique (Stan, 1995). Le changement n'implique pas seulement de nouvelles formes d'organisation politique et économique, mais aussi le remplacement ou la modification de certaines mentalités et coutumes sociales à travers les nouveaux droits et obligations appliqués dans le régime d'après 1989. (Rusu, 2017 :148) Les concepts sont saugrenus pour certains, dont le monde incluait auparavant un métier simple, un poste sûr dans l'une des usines décrépite, un appartement dans un immeuble au style brutaliste et une Dacia 1300 ou 1100. Cependant, ces termes sont valides, voire européens, du point de vue économique, et ils entrent dans la logique postrévolutionnaire qui prenait des contours en Europe centrale-orientale. Le problème est qu'en Roumanie, ils ont été accompagnés d'une rhétorique particulière, à l'air néo-communiste, promouvant des slogans tels que « nous ne vendons pas notre pays », pour freiner la privatisation et l'accès du capital étranger, et « vous n'avez pas mangé de salami de soja », pour combattre les intellectuels de la diaspora qui revenaient en Roumanie pour revigorer les partis politiques authentiques (Oprea, 2005 : 159).

L'idée et la capacité de pervertir une révolution ne sont pas nouvelles. Pourtant, cette première transition en Roumanie, de 1990 à 1995, a connu des moments tragiques, de recul de toute tentative de démocratiser le pays. Il s'agit surtout des « minériades », dont quatre (des six) arriveraient durant l'intervalle visé - des

mouvements violents orchestrés par l'administration centrale contre les protestataires exigeant des réformes démocratiques réelles (Rus, 2007). Il est à rappeler qu'en mars 1990, à Timișoara, les intellectuels avaient proposé, par la fameuse Proclamation y rédigée, une loi sur la lustration, qui aurait empêché l'accès de l'ancienne nomenklatura à la direction du pays. Or, c'est la violence qui a été préférée au dialogue par le nouveau régime de Bucarest, ouvrant des dossiers qui n'ont plus jamais été résolus. Néanmoins, c'est au bout de cette période que la Déclaration de Snagov a été signée, le 21 juin 1995, sous la forme d'un accord conclu entre toutes les forces politiques importantes du pays dans le but de soutenir la candidature à l'obtention de la qualité de membre de l'Union européenne. Il était déjà bien imprégné dans la stratégie en matière de politique étrangère que la Roumanie se dirigerait à la fois vers l'intégration à l'OTAN et à l'UE, cette dernière faisant l'objet dudit document, suivi par la candidature officielle, le lendemain (Corpădean, 2017 : 25-36).

C'est ce qui marque l'ouverture de la seconde étape de transition, puisque, malgré le parcours chancelant des réformes politiques, les indicateurs macroéconomiques instables et la confusion d'une partie de la population visant les démarches qu'il fallait entreprendre pour atteindre cet objectif majeur, il est vrai que le cours officiel de tout gouvernement roumain a été en conformité aux engagements assumés à Snagov. Cette étape, que nous plaçons entre 1995 et 2006, est généralement caractérisée par une alternance au pouvoir, qui a apporté les réformes politiques dont la Roumanie avait besoin pour remplir les critères d'adhésion, bien qu'avec un coût économique énorme, suivies par une période de croissance économique importante, qui a finalement rendu la convergence un sujet pertinent dans les débats publics. L'ouverture des archives communistes et la création du Conseil national pour l'étude des archives de la Securitate (en roumain, CNSAS) a été, plus qu'un outil de recherche, un rappel d'une période où le régime avait compromis la moralité et avait permis à des cadres dépravés du Parti unique de violer les droits fondamentaux des Roumains. C'est dans ce climat que le président Traian Băsescu a proclamé la condamnation officielle du communisme roumain devant le Parlement, en décembre 2006, juste avant le moment solennel de l'adhésion à l'UE. Fondé sur une recherche menée par la Commission Tismăneanu, le président a jugé le régime communiste d'« illégitime et meurtrier », avec des arguments visant la cruauté de la Securitate et des mentions concrètes de plusieurs artisans de ce régime-là (Dobrincu, Tismăneanu et Vasile, 2006). Tel est un possible moment de fin de la transition en Roumanie, au moins sur le plan symbolique, de détachement du passé totalitaire, mais nous considérons que la transition a inclus également des critères économiques et administratifs, essentiels pour une véritable intégration européenne.

Persistances du communisme après 2007

Une société soumise à une métamorphose tellement profonde et souvent difficile à comprendre par une génération, ou plusieurs, qui n'avaient pas expérimenté un autre régime que le communisme, est vouée à connaître des dérapages sur la voie vers la démocratisation. C'est la raison pour laquelle nous ne nous proposons pas de présenter tout une pléthore de sondages d'opinion qui montrent des degrés très variés de nostalgie, en fonction de la situation momentanée de la Roumanie. Ces perceptions sont trop souvent dépendantes des fluctuations du pouvoir d'achat, ou bien des changements inévitables d'un marché du travail qui se modernise et qui a besoin de gens flexibles, connaisseurs de la technologie moderne. La rhétorique fatigante et imprécise qui accuse le régime capitaliste d'être sauvage et impitoyable, par rapport à l'ancien régime, qui offrait un appartement et un lieu de travail à tous, est un résidu des sociétés postcommunistes. Donc, nous optons plutôt pour une approche pragmatique, en essayant de faire la lumière sur les éléments qui sont objectivement présents dans la société roumaine après l'intégration du pays à l'UE, que pour la présentation des perceptions fluctuantes, reflétant souvent un clivage majeur entre les générations. Il est clair, toutefois, que l'âge et le niveau d'éducation ont une influence majeure sur ce genre de perceptions et que les exigences professionnelles s'y ajoutent notamment en raison de l'essor technologique fulminant de la Roumanie contemporaine.

D'autre part, et pour renforcer notre thèse antérieure qui décrivait la société roumaine comme dualiste dans ses attitudes (Gherasim, 2015 : 172-174), il reste important que plus de la moitié des Roumains se déclarent optimistes envers l'avenir de l'UE, malgré les tendances régionales, voire occidentales, à ce propos. C'est avec de l'objectivité que l'on observe que l'attachement des Roumains à l'UE est à 64% (Eurobarometru Standard, 2019 : 7), puisque les données financières et les preuves empiriques soutiennent la véracité d'une telle attitude.

À la différence d'autres pays de la région, la Roumanie « européenne » n'a pas témoigné d'une tentative de revigorer un véritable parti de gauche et d'autant moins qui se revendique d'extrême-gauche. Si le Parti social-démocrate, le plus grand du pays, est en quelque sorte le continuateur du PCR et du FSN, son orientation déclarée est de centre-gauche et ses politiques macroéconomiques pendant la dernière décennie réfutent toute proximité des préceptes (euro-) communistes. D'ailleurs, aucun parti politique important, malgré les changements doctrinaires parfois radicaux entrepris par quelques-unes de ces formations dans le passé récent, n'a osé se doter d'un label clair « de gauche ».

Ce qui est intéressant, pourtant, c'est la persistance de quelques clichés communistes dans le vocabulaire des Roumains, et parfois même des jeunes, par *mimesis*. En raison de l'absence d'une compétition capitaliste entre les marques de produits et de services pendant le régime communiste, un phénomène linguistique étrange (mais non pas confiné aux pays communistes) est arrivé, celui d'associer la marque avec le nom commun. Voilà pourquoi il persiste dans la langue roumaine contemporaine l'habitude d'appeler tous les détergents « Dero », toutes les photocopieuses « Xerox », tous les baskets « Adidas », tous les SUV « Jeep » et, plus rarement, les station-essence « Peco ». Certes, ceci varie en fonction des générations et la tendance est d'en diminuer l'usage, mais ces dénominations seraient inconcevables dans certaines langues. Nous pourrions y ajouter la valeur ironique des mots ou syntagmes tels « tovarăș, tovarășă; Casa Poporului; oamenii muncii » et d'autres, eux-mêmes plus rares que dans les années '90, mais qui sont associés avec l'humour et non pas avec leur origine « prolétaire ».

Les tentatives d'exploiter les motifs communistes par la presse, ou bien par les publicitaires roumains sont des exceptions, sans doute ambitieuses, dans les médias nationaux. Cependant, la campagne diffusée à l'échelle nationale pour le chocolat « Rom » représente l'une des rares stratégies de ce type qui ont eu un résultat positif surprenant. Sans vouloir insister sur les éléments de marketing de ces réclames, nous soulignons, toutefois, que la combinaison des couleurs (le rouge et le doré), la couverture en peluche, le type d'écriture et la mention « depuis 1964 » témoignent de l'audace des artisans qui se trouvent derrière ce rarissime exemple de campagne de publicité qui exploite le passé communiste.

Du reste, on remarque une absence quasi-totale des symboles communistes dans la vie quotidienne de Roumanie, ce qui est bien différent des autres pays européens, où des mouvements de jeunes ou des groupes politiques tels que les néo-marxistes laissent des graffiti ou des inscriptions dans les rues, par exemple. Il y a des explications pour la situation particulière de Roumanie, où, comme nous l'avons déjà montré dans les pages antérieures, le système communiste d'origine russe s'est installé en 1945 dans le contexte d'un clash identitaire avec la culture roumaine, marquée très profondément par son héritage latin. La perception négative de la population à l'égard de la Russie est une constante du paysage post-révolutionnaire de Roumanie, en opposition évidente avec le « sauveur » représenté par l'Union européenne et les relations euro-atlantiques (Chiciudean, Corbu, 2015). Dans le contexte d'un occident souvent idéalisé, aussi bien que d'un bilan nettement favorable de l'intégration européenne, l'attraction du communisme dans la perception des Roumains est presque nulle. Il ne faut pas oublier que c'est le pays qui, depuis son intégration, a ratifié le Traité de Lisbonne avec une quasi-unanimité

(Corpădean, 2011 : 45), a demandé constamment qu'il y ait « plus d'Europe » dans la réforme des institutions communautaires et a soutenu même les politiques européennes les plus controversées pendant ce tournant, comme l'élargissement.

Ceci dit, en l'absence d'un soutien notable pour le système communiste, sa présence en Roumanie reste visible du point de vue négatif dans une myriade d'aspects de la vie quotidienne. Nous en mentionnerons seulement quelques-unes, mais leur profondeur ne doit pas être ignorée, ni leurs conséquences sur le niveau de développement de la Roumanie (Gherasim, 2012 :124-126).

Le système de gestion hérité de la période d'avant 1989 a été maintes fois marqué par son inefficacité et pas les taches qu'on associe souvent avec cet espace, comme le népotisme et la corruption. Des blessures ouvertes visant des dossiers comme celui de l'Église gréco-catholique, dont les possessions ont été confisquées illégalement par l'État communiste en 1948 (Romocea, 2011 : 151-152), affectent la cohésion spirituelle du peuple roumain, notamment en Transylvanie, puisque les rétrocessions n'ont pas été entièrement résolues par la justice roumaine ni même à présent. Or, cela ne fait qu'amplifier la persistance d'un sens d'injustice qui évoque l'indigne héritage du passé¹.

Les réminiscences du système totalitaire sont visibles aussi dans des comportements en quelque sorte spécifiques à cette partie de l'Europe, comme la tendance presque pathologique d'accumuler. Les carences du passé, comme la pénurie d'aliments, une réalité pendant les années 1980 pour une grande partie de la population, ont affecté le comportement de toute une génération et ont laissé des empreintes dans la configuration de la vie économique. Il en va de même pour la difficulté avec laquelle les Roumains ont regagné leur confiance en le système bancaire et les investisseurs étrangers. Ce genre de réticences ont des conséquences visibles sur la manière dont la population dépense son argent et sur son esprit entrepreneurial.

Dans le langage courant, si pour un Français il semble tout à fait naturel de se référer à son pays et à ses institutions par le terme « la République », cela est très loin des formules homologues itérées par les Roumains. Quoique le mode de fonctionnement de l'État roumain et ses principes constitutionnels soient clairement inspirés de la Cinquième République française, en Roumanie, la population ne se réfère jamais au pays avec la désignation « la République ». D'ailleurs, le nom officiel du pays est simplement « Roumanie », et non pas « République roumaine », à l'instar de beaucoup de pays membres de l'UE avec une forme de gouvernement républicaine. Pourquoi? La réponse est assez simple : parce que cela évoquerait dans la conscience publique la mémoire de la République socialiste de Roumanie, ce qui est traumatisant pour une grande partie des citoyens. C'est aussi la raison

pourquoi, en anglais, le mot « Ukraine » est préféré au syntagme, auparavant utilisé, « The Ukraine », l'article défini évoquant l'ancienne dénomination « The Ukrainian Soviet Socialist Republic ».

Toutefois, beaucoup d'éléments politiques, voire constitutionnels, de la période répudiée se sont faufilés dans le cadre légal de la Roumanie contemporaine, ce qui est de nouveau difficile à comprendre². Son centralisme reste problématique dans une Union européenne où la région est l'unité vouée à absorber les ressources des politiques communes. Or, en Roumanie, la politique régionale est précaire : une séparation de la carte d'un pays de taille moyenne qui ne tient pas compte des régions historiques, avec un riche héritage et un potentiel de collaboration indéniable. Un véritable tabou de la politique roumaine, la régionalisation est un sujet plutôt évité par tout gouvernement après 2007, alors qu'elle est attendue, avec des solutions pour les clivages qui noircissent la cohésion socio-économique dans le pays.

Le comportement électoral après la Révolution, avec ses inconsistances et son absentéisme, est un autre dossier dont l'insuccès est dû à la moquerie qu'étaient les élections pendant le système du parti unique. Même dans les élections euro-parlementaires, le taux de participation après un long effort d'adhésion à l'UE a été modeste (32,44% en 2014), mais avec une tendance de croissance extraordinaire (51,2% en 2019), qui montre un changement de perception de l'électorat roumain, surtout des jeunes et de la diaspora, contrairement à la tendance régionale (Parlement européen, 2019). Voilà donc un exemple de cicatrice communiste qui peut être franchie, avec la croissance de la maturité et de l'esprit civique des Roumains. Le problème, pourtant, des débats électoraux est que les sujets restent éminemment nationaux, eux-mêmes conservateurs et encore trop peu synchronisés aux grands thèmes débattus à l'Occident. Un exemple que nous pourrions donner est la duplicité autour de l'avortement et ceci permet de mieux comprendre combien lourd est l'héritage communiste même à présent. On est dans un pays où 95% de la population se déclare croyante (Religious Belief and National Belonging in Central and Eastern Europe, 2017, p. 23), nettement au-dessus de la moyenne européenne, mais où le conservatisme ne couvre pas de tels sujets que l'avortement. Accepté en Roumanie, il évoque une période extrêmement douloureuse dans l'histoire du pays, puisqu'en 1966, l'infâme Décret 770 de Ceaușescu prohibait pratiquement les avortements (Kligman, 1995). La souffrance provoquée par cette mesure semble peser plus que n'importe quel attachement aux valeurs chrétiennes des Roumains, vu que le sujet, bien que très présent dans les débats politiques de plusieurs pays occidentaux, est complètement absent en Roumanie.

En guise de conclusion

L'héritage totalitaire de la Roumanie, marqué par les mouvements d'extrême-droite et, ensuite, par presque un demi-siècle de communisme, reste accablant même après plus d'une décennie d'appartenance à l'Union européenne. Quoique du point de vue historique, la démocratie roumaine soit assez jeune, nous parlons d'un pays qui a subi des changements majeurs et qui éprouve un engagement très encourageant pour un avenir sûr. La persistance des extrêmes est, heureusement, très mince en profondeur et ne s'exprime pas dans des mouvements politiques qui ont des chances réelles d'influencer la vie du pays. Cependant, les traces qui persistent de manière quasi-involontaire et non pas toujours perceptible dans la société roumaine représentent des obstacles que seulement les nouvelles générations ont une chance de franchir décisivement. Des changements d'attitude dans le comportement électoral, dans la lutte contre les taches des anciens régimes, comme la corruption, donnent des espoirs à une Roumanie qui se veut et se voit européenne. Or, vu le rythme des changements, l'optimisme semble justifié, mais l'engagement du pays pour les réformes véritables qui restent et qui garantiront que les systèmes totalitaires restent confinés à l'histoire est obligatoire. Certes, il y a eu des dérapages, même récents, mais l'adoption de la solution de l'unité européenne par un peuple qui fait preuve d'une mobilité extraordinaire et qui s'est avéré capable de contrôler son propre destin ces dernières années reste une réalité qui nous encourage.

L'histoire du totalitarisme doit être apprise et les réformes du curriculum au lycée et au niveau universitaire en Roumanie permet aux jeunes générations de connaître les effets destructifs que les régimes extrémistes ont eus sur le progrès du pays. Le rejet de la xénophobie, le respect pour les minorités nationales et l'ouverture vers l'unité européenne sont trois facteurs sur lesquels il y a du potentiel de bâtir un projet d'avenir pour un pays qui garde ses duplicités, mais qui témoigne d'une détermination longuement attendue.

Bibliographie

- Buzatu, Gh., Chirițoiu, M. 1998. *Agresiunea comunismului în România*, Paideia.
- Chiciudean, I., Corbu, N. 2015. « Saved by the Union: Romanians' Attitudes toward the European Union », *Romanian Journal of Communication and Public Relations*, 17 (3), p. 71-83.
- Corpădean, A. 2011. « The Lisbon Treaty: A Sinuous Ratification », *Centre for European Studies Working Papers Series*, vol. III, éd. 1, p. 31-48.
- Corpădean, A. 2017. « Un rappel de la déclaration de Snagov une décennie après l'intégration de la Roumanie dans l'Union européenne », *Synergies Roumanie*, n°12, p. 25-36. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Roumanie12/corpadean.pdf> [consulté le 20 mai 2020].

- Country Report Romania. 2020. Commission européenne, SWD (2020) 522 final, Bruxelles, 26 février, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:52020SC0522&from=EN>, [consulté le 20 avril 2020].
- Eurobaromètre Standard 91. 2019. Commission européenne, <https://ec.europa.eu/comfrontoffice/publicopinion/index.cfm/survey/getsurveydetail/general/doChangeLocale/locale/fr/curEvent/survey.getsurveydetail/instruments/standard/surveyky/2253/>, [consulté le 20 avril 2020].
- Eurobarometru Standard 92. 2019. Commission européenne, https://ec.europa.eu/romania/sites/romania/files/docs/st92_report_repro.pdf, [consulté le 20 avril 2020].
- Gherasim, G.C. 2012. « The Betrayal of Intellectuals? Reflections on the Civic Alliance Project in Romania after December 1989 », *Studia Europaea*, no. 4, pp. 119-138.
- Gherasim, G.C. 2015. « The Cognitive Dissonance of Romanian Anti-Americanism: Ambivalence and/or 'Slough of Resentful Despond' », *Studia Europaea*, no. 1, p. 171-185.
- Herța, L.M. 2016. *Construcția amenințării titoiste și impunerea modelului sovietic. Conflictul româno-iugoslav prin lentila socio-constructivistă (1948-1954)*, Cluj-Napoca: Presa Universitară Clujeană.
- Kligman, G. 1995. « Political Demography : the Banning of Abortion in Ceausescu's Romania », in Ginsburg, F. et Rapp. R. 1995. *Conceiving the New World Order. The Global Politics of Reproduction*, Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p. 234-255.
- Lupitu, R. 2019. « Cifre oficiale: La 13 ani de la aderare, România a primit 54,43 miliarde de euro de la Uniunea Europeană, cu 35 de miliarde mai mult decât a contribuit », *Calea Europeană*, 31 décembre, <https://www.caleaeuropeana.ro/cifre-oficiale-la-13-ani-de-la-aderare-romania-a-primit-5443-miliarde-de-euro-de-la-uniunea-europeana-cu-35-de-miliarde-mai-mult-decat-a-contribuit/>, [consulté le 20 avril 2020].
- Mureșan, A.P. 2016. « Les relations franco-roumaines en 1968. Analyse de discours », *Synergies Roumanie*, n° 11, p. 47-54. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Roumanie11/muresan.pdf> [consulté le 20 mai 2020].
- Oprea, M. 2005. « The fifth power. Transition of the Romanian Securitate from communism to NATO », *New Europe College Yearbook 2003-2004*, Bucarest : New Europe College.
- Opreșcu, M. A., Opreșcu, M. M. 2012. « Îndreptățirea la reconstituirea dreptului de proprietate cu privire la un teren cu vegetație forestieră, solicitat în baza dispozițiilor Legii nr. 247/2005. Dovadă drept pretins. Reconstituirea dreptului de proprietate cu privire la același teren în baza dispozițiilor legilor anterioare de fond funciar » (Le droit à la reconstitution du droit de propriété visant un terrain à végétation forestière, sollicité en vertu des dispositions de la Loi no. 247/2005. Preuve du droit prétendu. Reconstitution du droit de propriété sur le même terrain, en vertu des dispositions des lois antérieures du fonds foncier), Tribunal de Maramureș, section 1^{ère} civile, Décision civile no. 24 du 12.01.2012, avec une note critique de M. A. Opreșcu), *Pandectele săptămânale*, no. 31, p. 5-10.
- Opreșcu, M. A., Opreșcu, M. M. 2015. *Noul cod civil comentat și adnotat*, Bucarest : Rosetti.
- Religious Belief and National Belonging in Central and Eastern Europe. 2017. Pew Research Center, 10 mai, <http://assets.pewresearch.org/wp-content/uploads/sites/11/2017/05/15120244/CEUP-FULL-REPORT.pdf>, [consulté le 20 avril 2020].
- Résultats des élections européennes. 2019. Parlement européen, <https://europarl.europa.eu/election-results-2019/fr/resultats-nationaux/roumanie/2014-2019/session-constitutive/>, [consulté le 20 avril 2020].
- Romocoa, C. 2011. *Church and State: Religious Nationalism and State Identification in Post-Communist Romania*, Londres: Bloomsbury Publishing.
- Rus, A. 2007. *The minerads : between political manipulation and workers' solidarity*, Bucarest : Curtea Veche.
- Rusu, E. 2017. « La transition démocratique et les investissements étrangers en Roumanie », *Synergies Roumanie*, n° 12, p. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Roumanie12/rusu.pdf> [consulté le 20 mai 2020].

Stan, L. 1995. « Romanian privatization: Assessment of the First Five Years », *Communist and Post-Communist Studies*, Vol. 28, No. 4, p. 427-435.

Stere, M. 2002. *Arhivele Securității*, volume 2, Éd. Enciclopedică.

Turnock, D. 1986. *The Romanian Economy in the Twentieth Century*, Taylor & Francis.

Notes

1. L'adoption, à partir de 1991, des lois réparatrices de restitution des immeubles, des terrains et des constructions saisis par l'État pendant le régime communiste ont engendré une jurisprudence abondante en Roumanie, suite à laquelle une partie importante des anciens propriétaires ne se trouvent ni même à présent en possession des immeubles dont ils ont été dépossédés de manière abusive. Pour un exemple pertinent, voir : M. A. Oprescu et M. M. Oprescu. 2012. « Îndreptățirea la reconstituirea dreptului de proprietate cu privire la un teren cu vegetație forestieră, solicitat în baza dispozițiilor Legii nr. 247/2005. Dovadă drept pretins. Reconstituirea dreptului de proprietate cu privire la același teren în baza dispozițiilor legilor anterioare de fond funciar » (Le droit à la reconstitution du droit de propriété visant un terrain à végétation forestière, sollicité en vertu des dispositions de la Loi no. 247/2005. Preuve du droit prétendu. Reconstitution du droit de propriété sur le même terrain, en vertu des dispositions des lois antérieures du fonds foncier), Tribunal de Maramureș, section 1^{ère} civile, Décision civile no. 24 du 12.01.2012, avec une note critique de M. A. Oprescu), *Pandectele săptămânale*, no. 31, p. 5-10.

2. Par exemple, après la chute du régime communiste, les dispositions du Code de la famille de 1954, un acte normatif d'influence soviétique, ont gardé leur applicabilité jusqu'en 2011, lorsque le nouveau Code civil roumain est entré en vigueur, par lequel on a remis le droit de la famille dans sa place naturelle, au sein du droit civil. Pour des détails sur les effets de l'enlèvement du régime communiste au niveau du droit de la famille, voir M. A. Oprescu et M. M. Oprescu. 2015. *Noul cod civil comentat și adnotat*, Bucarest : Rosetti.